Commune

Urbanisme

État civil

Culture

Bloc-notes

Conseil municipal

Expression libre

N° 57

Janvier

2019

Mairie :

02 97 42 12 52

Courriel :

mairie@surzur.fr

Site internet :

www.surzur.fr

Commune

Cérémonie des vœux : 4 bénévoles récompensés

Comme l'an dernier, la municipalité a souhaité **mettre à l'honneur** certains de nos concitoyens qui nous paraissent particulièrement méritants au regard de leur dévouement au service de tous.
Cette année, nous avons privilégié des duos.

Le premier duo est un couple dans la vie. Elle est Surzuroise d'origine, descendante de ces Nantais qui vinrent s'implanter à Surzur fin 19e début du 20e et lui, nous vient du pays gallo, donc, en voisin. Ils sont aujourd'hui retraités, toujours très actifs, après avoir exercé le métier d'agriculteurs pendant de longues années. Ils ont 3 enfants et 8 petits-enfants. Mais les activités de parents et le travail de la terre ne suffisant pas, ils ouvrent, très tôt, leur porte à des jeunes en insertion auxquels ils proposent une formation en alternance et souvent une nouvelle chance. Ils militent tous les deux au sein de la chambre d'agriculture. Ils y exercent des responsabilités en tant qu'élus, et aujourd'hui encore, œuvrent au sein du syndicat des retraités agricoles.

De 1983 à 2001, lui, sera conseiller municipal : 3 mandats. On imagine ce que cela représente en temps et en abnégation quand on a le travail de la ferme en plus et trois enfants à la maison.
Lorsque ceux-ci étaient encore en âge scolaire, ils s'impliquent dans l'organisation du carnaval de l'époque. Et quand ce dernier est remis au goût du jour, ils ressortent le tracteur et les déguisements, cette fois pour les petits-enfants.
Depuis de nombreuses années, ils sont membres actifs des donneurs de sang et, ce sont eux qui organisent la collecte lorsqu'elle se fait sur Surzur. Tous deux font partie du bureau.

Comme ils manquaient sans doute d'activités, ils ont rejoint les brancardiers d'Arvor depuis deux ans. À ce titre, on les a vus proposant des sapins lors des derniers marchés de Noël. Habitant non loin de Ste Anne, ils se devaient de faire partie, en tant que membres du bureau, de l'association de Ste Anne Grappon qui œuvre pour restaurer et conserver ce patrimoine. On les rencontre lors des nombreuses manifestations où elle s'active à faire des crêpes pendant que lui tient la buvette. Le mercredi après-midi, ils rejoignent les marcheurs.
Vous les aurez reconnus ; ils sont monsieur et madame pour la vie, font tout à deux, aussi nous avons voulu les distinguer tous les deux : **Roger et Blandine LUCAS.**

Le second duo, ce sont deux frères et qui plus est, des jumeaux. Autre caractéristique, ils sont jeunes : 23 ans. Depuis quelques années, ils sont bénévoles lors de nombreuses manifestations surzuroises. Ils préparent et gèrent la fête de la musique avec la responsable en communication, Marion depuis 3 ans et Norbert auparavant. Ils se sont spécialisés dans la sécurité et pour notre sécurité, ils se sont rendus disponibles pour les salons du livre, pour les feux d'artifice, pour le tour de France, pour la commémoration du 11 novembre et pour les marchés de Noël (dans le froid et sous la pluie).

La sécurité, l'un veut en faire son métier. Il passe actuellement un diplôme de prévention et de sécurité événementiel. L'autre s'est orienté vers la conduite, en sécurité, puisqu'il est titulaire d'un diplôme professionnel de conducteur interurbain de voyages et exerce comme chauffeur de bus.
Mais ils ne s'arrêtent pas à la sécurité. Ils se sont engagés dans l'AFM-Téléthon (association française contre les myopathies) au niveau départemental et nous les retrouvons lors de la remise des chèques faits par les associations « un pied d'vant l'autre » et « art ty show ».

Ils viennent de déménager sur la commune d'Ambon avec leur famille, mais les relations qu'ils ont nouées dans notre commune, nous les attachent.

Nous avons voulu distinguer leur sérieux, leur disponibilité, leur sens de la responsabilité, leur engagement, dans la durée, au service des autres. Nous souhaitons, à travers leur témoignage, montrer le visage d'une jeunesse qui s'implique positivement, sur laquelle on peut compter et qui nous donne foi en l'avenir. *La valeur n'attend pas le nombre des années.*
S'ils ne s'appellent pas Rodrigue, ils illustrent parfaitement l'adage et nous apportent une bouffée d'optimisme.
J'ai nommé : **Allan et Yann LE MARTELOT**.

De gauche à droite : Maurice LANGLOIS, premier adjoint, Allan LE MARTELOT, Michèle NADEAU, Maire, Blandine LUCAS, Roger LUCAS, Christine TEXIER, adjointe aux affaires sociales. Absent : Yann LE MARTELOT

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Ouverture du Lieu Accueil Enfants Parents Intercommunal

La ville de Theix-Noyalo, en partenariat avec les communes de Surzur, La Trinité-Surzur et Le Hézo, a ouvert en janvier 2019 un **lieu d'accueil enfants-parents**. Il s'agit d'un lieu d'accueil ouvert **aux futurs parents** et aux **enfants âgés de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte** référent (parents, grands-parents …). Il est animé par deux accueillantes professionnelles de la petite enfance et est ouvert les lundis matins au Pôle enfance de Theix-Noyalo et le lundi avant chaque période de vacances scolaires à la Maison de l'enfance de Surzur.
Ce nouveau service est un lieu de **rencontres entre les parents**, pour **partager leurs expériences et leurs questionnements**, pour échanger avec des professionnels de la parentalité formés à l'écoute. Les enfants peuvent profiter d'un espace ludique, où ils découvriront les règles de vie en collectivité.
Renseignements : Christelle MALRY-RIO au 02 97 43 03 86. et Magali VERBEKE au 02 97 42 03 22.
Prochaine ouverture à Surzur : lundi 4 février de 9h30 à 12h. Service gratuit et sans inscription.

Inscription sur les listes électorales : pensez-y !

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement…) ou si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de votre inscription.
Les inscriptions sont reçues en mairie ou accessibles avec un compte service-public.fr ou via France Connect.
L'inscription en ligne est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de la commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.
Les pièces à fournir sont : un formulaire d'inscription Cerfa n° 12669*01, une photocopie de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone,… établie à votre nom et prénom et datée de moins de 3 mois)
Quand demander votre inscription ? Vous pouvez déposer votre demande en mairie à tout moment de l'année. Cependant, vous devez vous inscrire **avant le 31 mars 2019** pour voter aux **élections européennes** organisées le **26 mai 2019**.
S'il y a eu changement de domicile : Attention, le changement d'adresse sur les listes électorales n'est pas automatique ! Si vous avez déménagé tout en restant sur Surzur, vous devez vous rapprocher de la mairie pour effectuer une modification d'adresse sur les listes électorales (justificatif de domicile exigé).
Tous les électeurs recevront une nouvelle carte courant avril 2019.

Recensement citoyen

Pour qui :
Tout(e) jeune Français(e) de 16 ans à 25 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire).
Soit par internet :
• Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Soit à la mairie :
Le jeune ou un des parents se présente avec :
• une pièce d'identité en cours de validité
• le livret de famille
Lors du recensement, une attestation vous sera remise par le secrétariat : elle sera à conserver en attendant la participation à la JDC. Cette démarche conditionne les inscriptions auprès de certains organismes (permis de conduire…) ou écoles (baccalauréat, études supérieures…).

Exercice sécurité au restaurant scolaire

Un exercice de sécurité incendie a eu lieu au restaurant scolaire. Tout s'est très bien déroulé. Ces simulations régulières ont pour objectif de se préparer en cas d'incendie afin qu'enfants et agents encadrants aient les bons réflexes, évitant toute panique.

Vœux au personnel

Jeudi 17 janvier, les agents de la commune et du CCAS se sont réunis dans la salle du conseil afin d'assister à la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel. Michèle NADEAU, Maire, Maurice LANGLOIS, premier adjoint et Agnès LIBERGE, directrice générale des services ont, chacun leur tour, présentés leur vœux « d'accomplissement personnel et professionnel » aux agents communaux.

Cette cérémonie était l'occasion de dresser le bilan de l'année 2018, en revenant sur l'audit organisationnel qui a marqué cette année. La nouvelle organisation en 5 pôles qui en a découlé est en place depuis septembre. Le travail est en route.
L'année 2018 a également été marquée par plusieurs départs et plusieurs arrivées au sein des services, ainsi que la création du comité technique depuis décembre. Ce comité technique, composé de 3 agents et 3 élus titulaires, s'est réuni pour la première fois début janvier. Le comité hygiène sécurité et conditions de travail verra également le jour début 2019.

Collecte de déchets :

Collecte de déchets 2019 : tous les **vendredis** pour les **déchets non recyclables** (poubelles vertes) et les **mardis de semaines paires** pour les **déchets recyclables** (poubelles jaunes). En cas de jours fériés, la collecte est décalée à la journée suivante.
Calendrier de collecte disponible en mairie ou à télécharger sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/collecte.

Atlas de la Biodiversité Communale : programme février/mars à Surzur

• **Mercredi 13 février à 14h :** Safari biodiversité - Tout public - Pour mieux connaitre la diversité de la nature dans la commune, l'utilité et les enjeux du travail d'inventaire, une balade de découverte tous azimuts (oiseaux, plantes, milieux naturels, paysages…) sera organisée. Elle permettra également d'échanger sur nos envies de nature là où nous habitons. Sur réservation au 02 97 66 92 76 ou reserve-naturelle@sene.bzh.

• **Samedi 23 février à 14h30 :** Atelier « Peindre avec la nature » - Tout public - Atelier reconnaissance de plantes et fabrication de pinceaux naturels et d'une palette d'encres végétales suivi d'un temps de créativité. Sur réservation au 06 01 76 10 72 ou desgrainesetdesbrouettes@gmail.com.

• **Vendredi 1er mars à 20h :** Conférence « 20 000 algues sous les mers » - Tout public - Conférence sur la richesse en algues des côtes de la rivière de Pénerf, leurs rôles, les utilisations passées et les filières algues à venir, les bienfaits des algues dans nos assiettes, suivie d'une dégustation. Sans réservation - Salle du conseil en mairie.

• **Du samedi 9 au samedi 30 mars :** Exposition « Sous mes pieds » - Tout public - Pour mieux connaitre le territoire et surtout identifier les zones « à enjeux » afin d'avoir une vision stratégique et de les intégrer au mieux dans les politiques d'aménagement. En partenariat avec ARDOUKOBA association de médiation scientifique, une exposition de 14 panneaux sur la petite faune de la litière du sol sera mise en place à la médiathèque. Sans réservation - Médiathèque.

• **Samedi 9 mars de 14h à 16h :** Atelier « Sous mes pieds » - Tout public - Atelier présentant l'exposition (expérimentations, observations microscope, terrarium tactile, …). Sans réservation - Médiathèque.

Toutes ces animations sont gratuites.

Retour sur les vacances de Noël à l'accueil de loisirs

Au cours des vacances de Noël, les enfants ont vécu les aventures du **Petit Prince**. Le projet mené sur le temps périscolaire a été exploité par le centre pour faire vivre ce décor réalisé par les enfants.

Le premier jour, un petit déjeuner avec viennoiseries attendait les enfants. Ils ont eu le plaisir de découvrir les cadeaux déposés par le Père Noël au pied du sapin (quelques jeux de société pour l'accueil de loisirs).

Les chatons (3-4 ans)ont fabriqué des roses, des avions et décoré des serpents en bois. Ils ont pu écouter des histoires du Petit Prince et s'amuser à mouton-renard-vipère (sur le même principe que poule-renard-vipère).

Les ouistitis (5-6 ans) et les big boss (7-11 ans) ont, quant à eux, pu découvrir un nouveau jeu canadien : **le kinball** animé par Sébastien et Joao (éducateurs sportifs).

Jeux et bricolages étaient également au programme.

Noël au multi-accueil

À l'occasion des fêtes de Noël, l'équipe du multi-accueil a mis en place différentes festivités :

• Un goûter de Noël proposé aux parents en fin de journée avec la préparation au préalable de sablés par les enfants

• Un spectacle de marionnettes réalisé par Jeanne et Gauthier présenté aux familles et aux enfants. Un magnifique castelet avait été fabriqué par Marion

• La visite du Père Noël avec une distribution de jouets que les enfants pourront utiliser sur place, pour leur plus grand bonheur.

Noël au RIPAM

« Étonnant », « aérien », « artistique »... Les assistantes maternelles et les enfants ont assisté au spectacle offert par le Relais Intercommunal Parents - Assistantes Maternelles vendredi 21 décembre. Les deux artistes de la **Cie Les Mots Clés**, Brigitte PRIGENT et Laorans BRISSON ont joué avec les sons, l'eau, la peinture pour laisser des empreintes, des traces sous le regard ébahi des petits ! Les 2 séances ont rassemblé **20 adultes et 60 enfants.**

Urbanisme

	Du 1er janvier au 31 décembre 2018
Demandes de permis de construire	87
Déclarations préalables	127
Certificats d'urbanisme	176
Demandes de lotissements	5 (17 lots)

État civil

2018 :
Naissances : 35
Mariages : 7
PACS : 13
Décès : 27

Naissances : toutes nos félicitations !
21 décembre : Paolo PAUTREL - 10 rue Koh Castel
31 décembre : Zoé KURY - 18 rue de l'Île Brannec

Décès : toutes nos condoléances
27 décembre : Louis LE MITOUARD - Kerbiscon

Dates à retenir :

Février

Samedi 2 :
Repas et assemblée générale du club Bel automne
Lundi 4 :
Ouverture du Lieu Accueil Enfants Parents Intercommunal à Surzur - de 9h30 à 12h - Maison de l'enfance - Sans inscription
Du mardi 5 février au vendredi 8 mars :
Exposition « Quel cirque à Saint-André ! » - Médiathèque
Lundi 11 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Mercredi 13 :
Animation Atlas de la biodiversité communale : Safari biodiversité - Tout public - 14h - Sur réservation au 02 97 66 92 76 ou reserve-naturelle@sene.bzh. Gratuit
Samedi 23 :
Animation Atlas de la biodiversité communale : Peindre avec la nature - Tout public - 14h30 - Sur réservation au 06 01 76 10 72 ou desgrainesetdesbrouettes@gmail.com. Gratuit

Mars

Vendredi 1er :
Conférence « 20 000 algues sous les mers » - Tout public - Sans réservation - 20h - Salle du conseil en mairie. Gratuit
Vendredi 1er, vendredi 8 et vendredi 15 :
Spectacle cirque par les élèves de l'école Saint-André - 20h - Près de la salle des sports
Samedi 9 :
Animation Atlas de la biodiversité communale : Atelier « Sous mes pieds » - Tout public - de 14h à 16h - Sans réservation. Médiathèque. Gratuit
Du samedi 9 au samedi 30 :
Animation Atlas de la biodiversité communale : Exposition « Sous mes pieds » - Médiathèque. Gratuit
Lundi 11 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Vendredi 15, samedi 16, vendredi 22 et samedi 23 :
Représentation « Paul m'a laissé la clé » de François SCHARRE par Art ty show - 20h30 - Salle des fêtes
Du samedi 16 au dimanche 24 :
« Toutes pompes dehors », faites don de vos chaussures - Place de l'ancienne gare
Dimanche 17 et dimanche 24
Représentation « Paul m'a laissé la clé » de François SCHARRE par Art ty show - 14h30 - Salle des fêtes
Dimanche 31 :
Spectacle familial « Elixir » par la Compagnie ARTEM - 15h - 10 € par adulte, gratuit pour les -18 ans - Salle des fêtes

Calendrier sportif

Retrouvez le calendrier sportif sur le site de la commune : www.surzur.fr/vie-sportive.

Mémo

Toutes pompes dehors : pensez à mettre vos chaussures de côté ! Elles seront collectées en mars, au profit de l'AOPA, pour venir en aide aux enfants et adolescents atteints de cancer.

Facebook

La commune est sur Facebook ! Venez nous suivre sur **www.facebook.com/VilledeSurzur**

Culture

Médiathèque

Exposition « Quel cirque à Saint-André ! »

Présentation des travaux de plusieurs classes de l'école Saint-André réalisés par les élèves au cours d'ateliers de créations artistiques sur le thème du cirque. Ce travail est accompli dans le cadre du **projet central de l'année scolaire qui vise à la découverte et à l'apprentissage des arts du cirque.**
Le temps fort du projet aura lieu du 26 février au 15 mars. Le cirque Klising installera un vrai chapiteau (chauffé) près de la salle des sports de Surzur, d'une capacité de 500 places. Tous les enfants de l'école bénéficieront de l'expérience unique d'une initiation aux jeux et aux arts du cirque par roulement d'une semaine. Ils travailleront à la réalisation de trois spectacles qui seront donnés chaque vendredi soir.

Spectacles (élèves + artistes) les 1er, 8 et 15 mars 2019 à 20h, ouverts au public, près de la salle des sports.
Durée : 2h45 ; 2 parties avec entracte. Petite restauration sur place (sandwichs/gâteaux/bonbons), buvette (boissons chaudes) au profit de l'APEL.
Tarifs : adulte 7 € et enfant 3 € - Gratuit pour les enfants non scolarisés (- 4 ans)
Exposition visible à la médiathèque de Surzur, du 5 février au 8 mars - 02 97 42 17 56 - mediatheque@surzur.fr

Bloc-notes

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.
Des solutions alternatives existent !
Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !
L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr
Rapportez vos pesticides !
Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.
Rendez-vous à la déchetterie de Bonnervo (et non à la plateforme de collecte de déchets verts de Surzur)
** Les pesticides chimiques : herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.*

Grand débat national

Vous pouvez contribuer en ligne à partir du site **www.granddebat.fr** ou par courrier à **Mission Grand Débat – 244 bd Saint-Germain – 75007 PARIS**. Des formulaires d'expression citoyenne sont également à votre disposition à l'accueil de la mairie. Ils seront transmis sous forme électronique à la Mission Grand Débat.

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 14 janvier 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité :
• émet un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2024 de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération
• décide d'allouer à AIGUILLON une participation financière de 44 500 €, pour la construction de 14 logements locatifs sociaux au lotissement Le Verger du Clandi
• s'engage à garantir à 50 % les prêts souscrits par AIGUILLON, d'un montant total de 2 073 000 €, pour la construction de 19 logements locatifs sociaux aux lotissements le Verger du Clandi, les Jardins de Bel et le Domaine des Coquelicots
• décide de créer un emploi fonctionnel de directeur général des services, à compter du 18 mars 2019
• décide l'admission en non-valeur des titres de recettes d'un montant total de 1 158,32 €
• adopte le budget primitif 2019 annexe du service funéraire

Par 21 voix pour et 6 voix contre *(A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, É.MAHÉ)* **:**
• décide de modifier les crédits de paiement de l'Autorisation de programme AP N°2015/08 pour la rénovation de l'ancienne gare, d'un montant total de 288 500 € TTC
• adopte le budget primitif 2019 principal de la commune

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Nous avons appris avec stupeur et incompréhension, en lisant le bulletin municipal de décembre 2018, que notre groupe d'opposition avait soutenu la qualité de la gestion communale de Madame le Maire. Il n'en est rien, nous avons simplement approuvé le fait que la mairie n'augmente pas les taxes et impôts.
Nous sommes loin et bien loin d'approuver la gestion économique et financière de notre commune, c'est pourquoi lors du dernier conseil municipal, l'ensemble de notre groupe a voté contre le budget primitif proposé.

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr